



Bassecourt, le 4 septembre 2020

## Assemblée générale de notre club

Chers membres,

La situation sanitaire liée au Covid-19 a obligé le comité de ne pas organiser notre assemblée générale dans sa forme habituelle, c'est-à-dire avec la présence des membres.

Dans ces circonstances, le comité a décidé que l'assemblée générale de cette année se tiendrait sans la présence des membres, conformément à l'ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral.

L'ordre du jour est limité aux aspects purement statutaires, soit :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2019
2. Cotisations annuelles
3. Approbation des comptes de l'exercice 2019  
décharge aux membres du comité
4. Budget 2020

Le comité recommande l'approbation de tous les points de l'ordre du jour.

Nous vous transmettons en annexe les documents suivants : le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2019, le rapport des vérificateurs des comptes, le formulaire de vote.

### Les cotisations restent inchangées.

Les comptes de l'exercice 2019 qui prévoyaient un équilibre des recettes et des charges, se soldent par **un déficit de 4'563.65**. Ils sont à considérer comme bons.

Le budget 2020 prévoit **un déficit de 3'750.00**.

Les comptes 2019 et le budget 2020 peuvent être demandés au secrétariat par mail à [info@pgcb.ch](mailto:info@pgcb.ch).

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner le formulaire de vote, par mail à [info@pgcb.ch](mailto:info@pgcb.ch), par courrier à Practice Golf Club de Bassecourt, case postale 129, 2854 Bassecourt, ou à déposer dans la boîte aux lettres du practice située à côté du distributeur à balles **jusqu'au 20 septembre**. La non-remise du bulletin de vote sera considérée comme une acceptation des points ci-dessus.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension et dans l'attente de vos votes, nous vous présentons, chers membres, nos meilleures salutations.

**Practice Golf Club de Bassecourt**  
**Le Président**

**Daniel Froidevaux**